

Contributions des comités nationaux et internationaux

Journée des comités de l'ICOM du 10 Mars 2020

Les musées, aujourd'hui et demain ? Définitions, missions, déontologies

➤ **Modération assurée par Marie-Laure Estignard**

Il y a quelques semaines lorsque nous nous sommes interrogés sur la manière dont les comités allaient intervenir autour de la nouvelle définition du musée, nous n'imaginions pas que nous allions recevoir autant de réponses et que cela nous amènerait à organiser cette matinée. Vous avez été 38 comités nationaux et internationaux à nous apporter vos contributions, dont 26 comités nationaux et 12 comités internationaux. La moitié de ces comités sont aujourd'hui présents dans la salle et vont directement intervenir ; l'autre moitié nous a envoyé des contributions sous forme de texte ou de PowerPoint que Florence Le Corre et Laure Ménétrier ont synthétisées. Néanmoins, il est possible que ces 38 contributions présentées peu ou prou d'une égale manière soit longue. En effet, le format est le même puisque nous leur avons demandé aux comités de présenter leur comité, en termes de nombres d'adhérents, pour un comité national, ou en termes de missions, pour un comité international. Puis, comment chaque comité a travaillé sur la nouvelle définition du musée en interne et enfin, quels étaient les points qui en sont ressortis en termes d'adhésion et d'évolution.

L'ensemble de ces contributions est très riche et dense et permet de donner la parole à tout le monde. Ce que nous souhaitons. Les réponses données sont très enthousiasmantes. Mais leur nombre nous demande de limiter le temps de parole à 7 minutes par comités et nous empêche malheureusement de prendre des questions durant les contributions. Nous pourrions aborder ces questions durant l'après-midi, lors des tables-rondes.

Nous allons appeler chacun des comités nationaux et internationaux à s'exprimer par leur voix ou par celles de Florence ou Laure. Pour l'anecdote, nous avons reçu la dernière contribution il y a moins de 10 minutes et trois autres durant la nuit ! Soyez donc indulgents.

➤ **ICOM Suisse – Helen Bieri Thomson, membre d'ICOM Suisse**

ICOM Suisse est composé de 1 700 membres pour environ 1 100 musées. Nos membres représentent tous les secteurs dans les musées, du gardien au directeur de musée, en passant par les chargés de communication, les conservateurs, les restaurateurs, etc. Nous sommes un comité national bilingue avec 40% de francophones et 60% de germanophones. Nos trois objectifs principaux sont d'encourager les contacts internationaux, de renforcer la déontologie dans le travail muséal et surtout d'assurer une formation de qualité. Nous avons ainsi un programme de cours très développé. Nous nous réunissons en congrès annuel en août. L'année passée, nous avons été pris de court par la nouvelle définition du musée et nous n'avons à ce moment-là pas véritablement eu la possibilité de réagir.

C'est à la suite de l'assemblée de Kyoto en septembre dernier que nous avons décidé d'effectuer un sondage auprès de plus de 200 participants parmi nos membres, en reprenant une enquête d'ICOM Allemagne. Nous avons également prévu pour notre congrès annuel d'août 2020 le thème unique de la nouvelle définition du musée.

A la question, « Dans quelle mesure le texte de la définition actuelle du musée de l'ICOM semble-t-il correspondre à la définition du musée ? », quelques 86% des sondés sont satisfaits ou relativement satisfaits de la définition actuelle, contre 10% des sondés qui jugent le texte comme ne correspondant pas bien ou pas du tout avec ce qu'ils estiment être la manière dont les musées doivent être définis aujourd'hui. Si l'on compare ceci avec la définition proposée à Kyoto, on voit une nette inversion avec 9% des sondés qui pensent que la définition correspond bien et 22% qui estiment qu'elle correspond assez bien, soit environ 30% des sondés qui sont relativement satisfaits de la définition de Kyoto. En revanche, un total de 59% des sondés n'est pas séduit par le texte élaboré à Kyoto.

Le sondage a permis également d'effectuer un classement des éléments jugés les plus importants dans la nouvelle définition. Ainsi, on retrouve en premier des éléments qui correspondent à la définition actuelle de 2007, et notamment à 80%, que « Les musées sont dépositaires d'artefacts et de spécimens ». Dans les éléments qui ont le moins recueilli l'adhésion de nos membres, on retrouve notamment l'idée que le but des musées est de contribuer « à l'égalité mondiale », « à la justice sociale », « au bien-être planétaire ».

En résumé, nous pensons, à la suite de l'analyse en comité des résultats du sondage, que la définition du musée doit être normative et qu'elle doit se limiter à définir les conditions d'admission d'un musée. Elle doit représenter le plus petit dénominateur commun à tous les musées du monde. Ce dénominateur ne nous apparaît pas comme restrictif, bien au contraire, c'est ce qui va laisser aux institutions plus de liberté et une plus grande marge de manœuvre possible. Nous pensons que l'ICOM doit représenter les valeurs des musées mais il n'a pas à leur imposer une stratégie, et que par conséquent cette nouvelle définition est trop contraignante, trop exclusive. Elle exclurait *de facto* un certain nombre de musées et signifierait certainement la fin de l'ICOM.

En Suisse, les statuts de nombreux musées précisent que l'institution doit être politiquement neutre ce qui va à l'encontre de la nouvelle définition qui demande un engagement politique. Si l'ICOM venait à décider de transformer les propositions de la nouvelle définition en une sorte de *mission statement*, nous nous interrogeons sur la nécessité d'une telle procédure. En effet, il nous semble que c'est à chaque musée qu'il revient le rôle de définir sa propre mission. C'est bien ce que l'on a vu avec l'exemple du musée des Cultures du Monde de Göteborg, cité par François Mairesse. En revanche, nous pensons que le rôle de l'ICOM est de promouvoir des discussions et des échanges autour des thèmes qui sont abordés par la nouvelle définition. Le but serait de sensibiliser, d'encourager et de soutenir les musées à s'engager sur ces différents fronts qui sont l'écologie, les questions sociétales, le politique, etc. Nous aimerions enfin insister sur le fait que nous rejetons la proposition

donnée à Kyoto et nous sommes très heureux de voir que les débats reprennent sur de bonnes nouvelles bases.

➤ **CECA – Marie-Clarté O’Neill, présidente**

Le CECA est le Comité pour l’Education et l’Action Culturelle et il s’agit d’un très grand comité, d’environ 2 000 membres. La répartition géographique des membres est relativement classique pour un comité international, avec 69% de membres européens et le reste se répartissant dans les autres continents. J’ai l’intention, en tant que présidente de ce comité, de mieux équilibrer ces proportions. Les membres du CECA ont une double origine professionnelle, puisqu’il s’agit de professionnels de la médiation et également d’une proportion de plus en plus importante d’universitaires, de chercheurs, de formateurs, etc. En raison de la taille même du comité, nous avons décidé d’avoir une organisation décentralisée avec six coordinateurs régionaux élus, et quarante-cinq correspondants nationaux qui sont choisis par les coordinateurs et font le relais avec le réseau des membres.

Tout d’abord, comment le CECA a-t-il travaillé autour de la proposition de définition ? Nous avons été présents dès le départ dans le groupe de réflexion des différents comités. Dès le retour de Kyoto, nous avons lancé un sondage auprès de nos membres, sondage que nous avons centré majoritairement sur des questions de société et de public. Un certain nombre de pays ont organisé des groupes de débat sous forme de journées de rencontre, d’autres ont décidé de recueillir des avis de manière plus ponctuelle, mais toujours en passant par les correspondants nationaux.

Quel est le bilan du sondage ? Nous avons publié un article de synthèse trilingue dans *ICOM Education* n°29 des propos recueillis lors de ce sondage avec une prise en compte géographique. De cette synthèse sur les fonctions d’une définition et sur les conséquences de ces fonctions sur sa rédaction, il apparaît que les membres du CECA estiment qu’une définition doit être courte et précise. Elle doit utiliser des termes fonctionnellement spécifiques puisqu’elle doit être incluse dans des législations, tant nationales qu’internationales. Elle permet de plus d’attribuer des financements et elle sert à la régulation des politiques publiques. Sa langue doit être simple car cette définition, à valeur internationale, doit pouvoir être traduite sans surinterprétation ou faux sens. Enfin, cette définition diffère par sa nature d’une déclaration d’intention et d’un exposé de valeurs.

De cette synthèse, on peut relever d’autres points vitaux, qui concernent, premièrement, la nécessaire stabilité d’une institution. En effet, compte tenu du nombre très important et de la lourdeur des missions attribuées aux musées, il est évident que l’on ne peut pas confier la prise en charge de ces missions à une institution légère, temporaire, non identifiable géographiquement, socialement et politiquement. Il faut donc travailler sur la structuration et le renforcement de cette institution elle-même.

Deuxièmement, il faut s'interroger sur ce que les musées ont à offrir ou la nature de ce qu'ils ont à montrer. Les professionnels en contact avec les publics sont bien conscients de la spécificité des musées, celle de fournir des preuves. Preuves par la présence d'objets originaux, où il ne faut pas sous-estimer l'importance de la confrontation face aux objets originaux, par rapport à l'accès au numérique ; et preuves par l'interprétation avertie d'un patrimoine immatériel. Nous sommes dans une dynamique de confortation. Cela a donc des conséquences sur les expertises professionnelles requises. On voit clairement dans ce sondage que les gens qui sont chargés de la médiation, de l'interprétation, de l'éducation sont très soucieux de ne pas avoir à assurer des expertises purement sociales pour lesquelles ils considèrent qu'ils ne sont pas formés. Ce serait aller au détriment des tâches qui sont de fournir des preuves.

L'absence du terme 'éducation' dans la définition a soulevé beaucoup de réactions. Le troisième point vital de cette synthèse est de considérer l'éducation comme fonction centrale du musée. Nous savons que le terme éducation est discuté et polémique. Il peut être interprété selon les langues comme éducation, médiation, interprétation. Au CECA, nous adoptons la définition étymologique du terme éducation, qui est issue du latin « *ducere* » qui veut dire 'conduire' et de « e » 'à l'extérieur de', et donc faire grandir, aller au-delà de soi, soit « *branching out* » en anglais. Au fond, l'éducation devient un but et non pas un moyen, comme le sont la médiation ou l'interprétation.

Dans certaines régions, le rôle éducatif est très clairement exprimé comme central et comme soutien crucial à l'éducation scolaire. A cet égard, nous avons reçu des réactions venant d'Afrique, d'Autriche, de Chine, des Etats-Unis, etc., même si tout le monde s'accorde à dire que les méthodes sont différentes entre éducation scolaire et éducation muséale.

L'autre point vital de cette synthèse est de considérer les éducateurs comme prophètes historiques et contemporains de la responsabilité sociale du musée. Les éducateurs sont en effet très à l'aise avec un certain nombre de termes employés ou sous-jacents dans la nouvelle définition. Les termes comme interactivité, liberté critique, accessibilité universelle, bien-être, inclusion, co-construction font partie du quotidien des éducateurs. En revanche, comme les éducateurs sont en rapport constant avec la communauté, ils voient trop clairement les conséquences potentiellement néfastes d'ambitions planétaires. Il n'y a ni réalisme de terrain, ni considération des spécificités locales. Les termes qui viennent d'être cités n'ont pas la même signification dans tous les pays, voire n'existent pas partout sous cette forme.

Ce qui ressort très clairement de notre sondage est que le musée est loin d'être une institution dépassée, et que, bien au contraire, il se révèle être une institution essentiellement contemporaine. D'une part, le nombre de visiteurs dans les musées a une tendance à la hausse, ce qui est un signe d'adhésion de la société actuelle aux institutions muséales. D'autre part, le musée est pointé comme un lieu de dialogue critique qui permet de réinterpréter le passé, donner un sens au présent et construire le futur de manière créative. Les éducateurs estiment qu'il s'agit d'une modernité considérable et qu'il n'y a pas

besoin de changer les missions du musée pour rester à l'intérieur de cette dynamique. Cette approche dynamique est commune à tous les pays sondés, sur tous les continents (Singapour, Zambie, Espagne, Allemagne, Portugal, Autriche, France, etc.).

➤ **ICOM Slovaquie – Texte de Jasna Gaburova, présidente, présenté par Florence Le Corre**

En préalable aux présentations des contributions des comités par Florence Le Corre et Laure Ménétrier. Les comités absents ont envoyé leur contribution à nos réflexions. Il serait trop long de lire chaque texte. La présentation de chaque contribution en est donc une synthèse qui met en évidence les termes les plus importants, et ce de façon factuelle, sans interprétation. A noter : les textes font état de la nécessité de ne pas oublier les termes « acquiert, conserve, étudie, expose et transmet ». D'autre part, tous les comités parlent de « patrimoine matériel et immatériel » ou de « collections » et peu « d'artéfacts et de spécimens ».

Le comité ICOM de la Slovaquie comprend 240 membres. Avant Kyoto, la nouvelle définition n'avait pas forcément reçu l'approbation de ses membres, et lors du vote, certains se sont prononcés pour et d'autres contre. A la suite de l'assemblée générale de Kyoto, les membres ont reçu un questionnaire pour se prononcer sur la question. Il en ressort que d'une part les musées relatifs aux minorités nationales se sont manifestés de façon positive pour la nouvelle définition. D'autre part, l'idée principale des membres est de retravailler la définition. En plus des termes « acquiert, conserve, étudie, expose et transmet » qu'ils souhaitent voir dans la définition, ICOM Slovaquie considère positivement les notions de démocratie, d'indépendance politique, d'examen critique du passé, des droits et égalité d'accès au patrimoine pour tous. En revanche, le comité rejette les termes de démocratisation, d'inclusif et polyphonique, de justice sociale, d'égalité mondiale et de bien-être planétaire. De plus, il est précisé que les musées ne sont pas compétents pour jouer un rôle politique, notamment lorsque l'on parle de conflit, de dignité humaine et de justice sociale. Les musées doivent être par ailleurs distingués des centres culturels.

➤ **ICOM Luxembourg – Guy Thewes, vice-président**

ICOM Luxembourg s'est constitué en comité national en 2017, il compte à cette date 129 membres individuels et 21 membres institutionnels, pour un pays comptant 625 000 habitants et quelque 70 musées. Les activités principales d'ICOM Luxembourg sont d'abord les quatre réunions annuelles de son conseil d'administration et son assemblée générale annuelle. L'action envers les membres est portée sur la professionnalisation du secteur, notamment avec l'organisation de conférences où sont invités des experts internationaux et de journées de formation. L'évènement-phare est l'organisation de la Journée internationale des musées (Luxembourg Museum Days) qui est un grand succès public, avec en 2019, 18 000 visiteurs (soit 2 à 3% de la population). ICOM Luxembourg vient de signer une

convention avec le Ministère de la Culture qui lui permet d'augmenter ses moyens financiers et son action.

L'information sur la nouvelle définition est arrivée seulement début août 2019 grâce à ICOM Europe et les membres ont pris alors connaissance des réactions d'ICOM France et d'ICOM Allemagne. Après la participation à la conférence générale de Kyoto en septembre 2019, des discussions au sein du conseil d'administration, où siègent les représentants d'une douzaine de musées, ont été menées.

ICOM Luxembourg considère que la définition actuelle de 2007 remplit parfaitement les besoins de nos musées et reflète leur identité. Cette définition nous permet de distinguer le musée d'autres lieux culturels (centres culturels, salles de spectacles, galeries privées, etc.) et d'affirmer notre apport singulier à la société. Elle met l'accent sur le fait d'acquérir, de conserver, d'étudier, d'exposer et de transmettre aux générations futures des collections à la fois matérielles et immatérielles à des fins scientifiques, éducatives et de divertissement. Le comité estime que ces fonctions demeurent les éléments fondamentaux d'un musée. Les autres ambitions des musées comme l'accessibilité, le caractère participatif, l'inclusion sociale, l'engagement pour la démocratie ou l'environnement ont leur place dans les énoncés de mission ou les déclarations d'objectifs de chaque musée et non dans la définition générale.

Néanmoins dans cette nouvelle définition, de nombreux termes flous se prêtent d'une part à des interprétations politiques et idéologiques divergentes. D'autre part, les notions de démocratisation, d'égalité des droits, de dignité humaine, de justice sociale, d'égalité mondiale, de bien-être planétaire sont des valeurs et non des critères objectifs d'une définition. Si l'ICOM adopte la nouvelle définition, elle devra en toute logique, sur base de jugements de valeur, exclure les musées qui fonctionnent sous la tutelle de régimes notoirement autoritaires et qui ne satisfont pas aux normes de transparence, de polyphonie et d'inclusion démocratique.

Ainsi, ICOM Luxembourg, propose que le texte élaboré par le Comité pour la définition du musée, de ses perspectives et de ses potentiels (MDPP) soit une vision et non une définition. Ce texte pourrait être adopté comme charte d'intentions de l'ICOM qui exprimerait nos valeurs partagées et nos engagements à l'égard de la société et compléterait ainsi la définition existante.

➤ **GLASS – Anne-Laure Carré, membre de GLASS, au nom de Teresa Medici, présidente**

Je m'exprime au nom de la présidente d'ICOM-GLASS, Teresa Medici, et je reprends ici la présentation de notre comité international faite au Toyoma Glass Art Museum en septembre dernier.

ICOM-GLASS est un comité international né en 1946, qui compte 144 membres individuels, venant de 32 pays et 22 membres institutionnels. Il compte également 359 membres non-votants, dont 43% sont inscrits à l'ICOM-CC et 21% à l'ICDAD. A l'instar d'autres comités internationaux, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis sont les pays comptant le plus de membres votants. Le comité organise au moins une réunion annuelle, la prochaine aura lieu en octobre 2020 à Coburg en Allemagne. Il organise aussi des réunions communes, notamment avec ICDAD et ICFA, ainsi qu'avec d'autres organisations représentatives du domaine, comme l'AIHV, l'Association internationale pour l'histoire du verre. Le comité publie un journal *Reviews on Glass*, en anglais et en français, sous format électronique et papier et distribue une newsletter une fois par an.

ICOM-GLASS n'a pas été saisi de retour spontané de ses membres au sujet de la nouvelle définition et nous avons diffusé auprès de nos membres le questionnaire de l'ICOFOM envoyé à tous les comités internationaux dès le mois de novembre 2019. Nous n'avons reçu que quatre réponses à ce questionnaire avant la date limite de Janvier 2020. Il semble donc qu'ICOM-GLASS ne soit pas le lieu de cette discussion et que nos membres y participent plutôt au travers de leurs comités nationaux. Le conseil d'administration d'ICOM-GLASS n'a donc pas défini de position officielle, mais je transmets ici les points saillants de ces contributions. Toutes soulignent le caractère très politique de la nouvelle définition et s'inquiètent du possible retrait d'une définition avant tout "professionnelle", qui est déjà largement reprise par les législations nationales et qui faisait consensus.

Au nom d'ICOM-GLASS, nous souhaitons que la discussion se poursuive plutôt dans le cadre des comités nationaux.

➤ **ICFA – Sophie Harent, secrétaire**

Les discussions sur la nouvelle définition ont eu lieu au sein du conseil d'administration de l'ICFA et non pas auprès des adhérents du comité. La définition a été évoquée uniquement lors d'une réunion à Amsterdam à la fin du mois de janvier dernier, première réunion du conseil d'administration récemment renouvelé, et cette question n'était pas à l'origine l'un des points à l'ordre du jour. Elle ne paraissait pas véritablement être un enjeu. Néanmoins, les discussions ont montré qu'il y avait une forme d'hostilité très nette de la part des membres du conseil d'administration à la majeure partie de la nouvelle définition. Ils jugent d'abord inappropriés certains des termes employés comme « polyphonique », « inclusif », « justice sociale », etc. Ils estiment que cette définition, contrairement à ce qu'elle voudrait faire penser, est exclusive, trop politique et trop idéologique. Une plus grande neutralité est réclamée, ainsi qu'une définition plus simple. La question fondamentale largement soulevée au sein du conseil d'administration, est de savoir pourquoi il serait utile ou nécessaire de transformer la définition du musée actuellement en vigueur. Ses membres estiment en effet qu'il y avait un consensus sur cette définition et s'interrogent donc sur la volonté d'en faire tout à fait autre chose. Par ailleurs, le mot « collection » qui n'apparaît pas dans la nouvelle définition, peut sembler restrictif et à ce titre n'a pas été jugé indispensable, le terme

artefact paraissant convenir pour englober tous types de collections. Cela prouve qu'il y a potentiellement des divergences au sein du conseil d'administration d'ICFA, mais aussi sans doute que le vocabulaire est entendu différemment en fonction des langues des différents membres. L'aspect de « centre culturel » proposé dans la définition est pour sa part vigoureusement rejeté. En revanche, le caractère participatif et la prise en compte de tous les publics sont jugés comme des éléments importants, qui n'apparaissent peut-être pas assez clairement dans l'ancienne définition de 2007. C'est principalement sur ce point que le comité ICFA considère utile de la faire évoluer.

➤ **ICOM Géorgie – Texte d'Inga Karaia, présidente, présenté par Florence Le Corre**

Institué en 2007, ICOM Géorgie compte 517 membres individuels, institutionnels et étudiants. A la suite de l'assemblée générale de Kyoto, le comité a envoyé un questionnaire en ligne à ses membres, dont les réponses ont été débattues en conseil d'administration. Il ressort de ce questionnaire et de ce débat que la nouvelle définition convient à 46% et qu'elle ne convient pas à 48%. Elle est considérée comme trop complexe, alors qu'une définition devrait être courte et structurée. Beaucoup de termes sont superflus et redondants, notamment « égalité des droits » et « égalité d'accès ». Il est souligné dans cette intervention que le langage juridique n'est pas le même dans tous les pays, cette notion juridique est pourtant considérée comme importante. Les termes retenus qui devraient figurer dans la nouvelle définition selon le comité Géorgie sont : « éducation », « institution », « démocratie », « inclusivité », « dialogue sur le passé et le futur », « accessibilité », « participatif », « transparence ». La proposition est également de remplacer « conflit » par « défi » et de supprimer *acknowledging*.

➤ **MPR – Matthias Henkel, président**

Il nous faut bien sûr parvenir à une nouvelle relecture de la définition et nous nous devons de faire la différence entre une définition, une mission et une vision. C'est pour cela que nous faisons face, non pas à un seul problème, mais à trois défis.

MPR a été fondé à la fin des années 1970, il compte environ 600 membres dont près de 70% d'entre eux sont Européens. Nous croyons profondément que le rôle de la communication dans le futur est très important pour les musées et que les musées doivent davantage être actuels que politiques.

➤ **ICOM Belgique – Sergio Servellon, vice-président**

Par la présente, nous rassemblons nos commentaires pour le « *Committees Journey* », organisé conjointement par ICOM France et ICOM Allemagne, avec le soutien de l'ICOFOM et d'ICOM Europe, concernant la réflexion sur l'adaptation d'une nouvelle définition de musée.

Bien que la Belgique soit un petit pays, son comité national compte 1 500 membres, composé de deux organisations : l'organisation flamande et l'organisation wallonne. Nous avons décidé de scinder la discussion sur la nouvelle définition en deux sessions, une méthodologique et une conceptuelle. Cette méthode peut s'expliquer par ce que l'on a déjà pu entendre aujourd'hui, ce que l'on pourrait appeler le « *Göteborg paradigm shift* ». Je pense en effet que débattre de l'essence de l'essence est une erreur stratégique, alors que nous n'avons pas encore déterminé de l'essence même.

Tout d'abord, nous avons eu une séance méthodologique nécessaire pour savoir quel type de contribution doit être recueillie et comment elle doit être traitée. Le 15 janvier dernier, nous avons organisé une convention d'ICOM Belgique et cinq recommandations en sont ressorties. Notre première recommandation est une question très simple : à qui s'adresse cette définition ? Est-ce le public extérieur, nos gouvernements ou la communauté muséale elle-même ou les membres de l'ICOM ? Cela doit être mandaté par consensus. Nous devons nous concentrer sur l'objectif de cette définition. Deuxièmement, il est nécessaire de mesurer l'impact de toute nouvelle définition sur différentes régions et différentes institutions. Il est clair que nous avons tous des implications juridiques avec cette définition, c'est pourquoi nous exigeons une étude d'impact de l'ICOM pour toutes les définitions qui en découleraient. Le troisième point est que nous avons besoin de transparence sur la 'contribution des comités nationaux et des comités internationaux' au nouveau comité MDPP2. Nous voulons savoir ce que cela signifie méthodologiquement. Pour la Belgique, MDPP2 n'a pas de mandat gratuit. Nous avons besoin de transparence sur la façon dont les informations recueillies sont synthétisées. Nous devons préciser quelle méthodologie est suivie. De plus, nous voulons savoir quelles étaient les cinq propositions originales et comment elles ont été élaborées. Enfin, nous devons savoir comment le processus se déroulera à partir de maintenant.

Nous aurons des sessions conceptuelles. Le 5 juin, Bruno Brulon Soares est invité par l'Université de Liège avec ICOM Bruxelles-Wallonie. Du 15 au 16 juin 2020, les associations flamande, bruxelloise et wallonne suivront l'enquête ICOFOM. Il y aura enfin des sessions supplémentaires afin de fournir les commentaires d'ICOM Belgique.

➤ **ICOM Israël – Texte de Nava Kessler, présidente, présenté par Florence Le Corre**

ICOM Israël compte 1 600 membres qui se sont réunis en table-ronde sur la question de la nouvelle définition. Un comité pour la définition a par la suite été créé et une enquête a été distribuée parmi les membres. Ces discussions sur la définition de musée ont par ailleurs retenu un grand intérêt dans la presse israélienne. La conclusion des débats, outre la création d'un comité de réflexion sur la question, a été que la définition actuelle est considérée comme bonne par une grande majorité des membres, mais que la nouvelle définition est néanmoins imprécise. Selon ICOM Israël, il faut retenir qu'un musée est un lieu permanent, ainsi que les termes « éducation », « mission sociale », et « gestion professionnelle des collections ».

➤ **ICOM Pays-Bas – Arja van Veldhuizen, membre du bureau**

ICOM Pays-Bas est un comité important et en pleine croissance dans un pays relativement petit avec 5 300 membres. Notre politique au sein du conseil d'administration est d'organiser des activités communes avec les membres et de coopérer également avec d'autres institutions du domaine muséal néerlandais. Nous nous efforçons d'encourager les membres à regarder au-delà des frontières et à utiliser ICOM comme un atout pour s'inspirer des perspectives internationales. À Kyoto, ICOM Pays-Bas a pris l'initiative de lancer ICOM Family, une plate-forme permettant de se mettre en contact avec des collègues des musées du monde entier.

Premièrement, après Kyoto, nous avons remarqué qu'il existe de nombreuses opinions différentes sur la nouvelle définition du musée aux Pays-Bas. Nous avons alors décidé au sein du conseil d'administration d'avoir un groupe de travail sur la définition du musée et nous avons publié une fiche d'information en novembre, mise à jour en février. Nous voulons renforcer les discussions entre les professionnels des musées néerlandais – pour les membres et les non-membres de l'ICOM – en impliquant nos plus de 5 000 membres, sur une approche de base. Nous allons enfin recueillir leurs différents points de vue et opinions. Nous nous associons autant que possible à d'autres organisations du paysage muséal néerlandais et leur demandons d'inscrire la discussion à leur ordre du jour. Ce faisant, nous atteignons un large éventail de collègues du musée.

Nous avons déjà rejoint les « *Game Changers* » de l'*Heritage Arena* le 29 janvier 2020 à la Reinwardt Academy, pour expliquer les problèmes liés à la nouvelle définition. Nous avons eu une séance de travail avec les membres d'ICOM Pays-Bas sur la définition du musée le 6 février 2020 au Musée Catharijneconvent, à Utrecht. Ces discussions se poursuivront lors d'autres événements. Il y aura la Journée de la connaissance des musées de la *Dutch Museum Association*, sous le titre « Le musée est-il un club-house avec une collection ? », au Museum het Valkhof à Nimègue, le 23 mars 2020. L'assemblée générale d'ICOM Pays-Bas se tiendra le 25 Mai 2020 à Breda. Il y aura une invitation aux membres à donner des conseils de vote (via un outil en ligne) avant l'assemblée générale 2021 d'ICOM Pays-Bas.

Au cours de la session de travail réussie du 6 février, une introduction a été donnée expliquant en quoi la définition de l'ICOM est prestigieuse et comment fonctionne le comité ICOM. Ensuite, deux collègues d'opinions radicalement différentes qui ont proposé deux déclarations exposant leurs avis respectifs. Au cours de cette session, nous avons recueilli l'avis des membres en leur posant six questions différentes.

Jusqu'à présent, nous constatons que nous avons autant d'opinions que de membres. Ces opinions semblent dépendre beaucoup du type de musée et du rôle que chaque membre y tient. Il semble y avoir une différence entre les musées conservant des objets et les musées où les récits racontés avec des objets sont plus importants. Il peut également y avoir un problème de génération. La question « A qui cette définition s'adresse-t-elle ? » semble définir une partie des opinions : s'adresse-t-elle aux décideurs politiques, aux professionnels

des musées ou au grand public ? Cette discussion déclenche des réactions chez nos membres : soudain, l'ICOM semble avoir de l'importance pour eux.

Notre message pour cette réunion est qu'ICOM Pays-Bas ne dispose que de 5 voix sur plus de 800 en juin 2021. Par conséquent, notre opinion a un impact modeste sur le résultat. Nous pensons donc qu'il nous faut utiliser le retard dans le vote et profiter de l'occasion unique d'explorer notre propre profession. Nous avons dit à nos membres lors de la session du 6 février d'ouvrir leur esprit, de reporter leur jugement, d'explorer les arguments utilisés par le pour et le contre et d'explorer les différents sous-thèmes, vus sous différents angles. Donc, vous n'allez pas encore entendre l'opinion d'ICOM Pays-Bas. Nous avons divergé d'abord, puis - avant juin 2021 - nous convergerons de nouveau.

➤ **ICOM Allemagne – Markus Walz, membre**

ICOM Allemagne est un comité national de 6 500 membres, pour la plupart individuels, les institutions préférant les associations de musées au niveau de nos seize États fédéraux. Après Kyoto, en octobre 2019, une très importante revue mensuelle sur la politique nationale et internationale a réagi rapidement, déclarant que la proposition du MDPP a un discours libéral, voire néolibéral et présente la diversité sociale comme une nouvelle norme pour ICOM. Entre octobre et décembre, nous expérimentons pour la première fois l'activisme en ligne, avec une lettre ouverte demandant plus de dialogue. Cette lettre ouverte comptait 294 sympathisants, dont 75 membres allemands de l'ICOM. Parallèlement, nous avons été invités à une table ronde au Musée juif de Berlin, le 30 janvier 2020. Léontine Meijer-van Mensch, membre du conseil d'administration de l'ICOM était pour la nouvelle position, tandis que je me prononçais pour l'ancienne.

En février, deux quotidiens nationaux conservateurs ont publié des commentaires. L'un d'eux se demandait si la muséologie critique est prête à être elle-même muséalisée. Le second a affirmé que les musées devaient changer, de même que sa définition.

En décembre, nous avons effectué notre tout premier sondage auprès de nos membres, qui a été rapporté en février. Il s'agit d'un questionnaire sur l'estime portée sur la définition actuelle et sur la proposition du MDPP. Nous avons 302 questionnaires valides, ce qui représente 4,6% de tous nos membres. Nous avons demandé à nos membres quels termes de chaque définition – l'actuelle et la proposition du MDPP – ils trouvaient les plus importants. Ainsi, presque l'entièreté des termes de la définition de 2007 est considérée, par plus de 80% des sondés, comme étant « une partie importante de la définition ». Au contraire, on peut noter que seulement quelques mots de la proposition du MDPP sont considérés comme une partie importante de la définition, pour moins de 66,6% des sondés, tels que « pour la société », « l'égalité d'accès au patrimoine ». Enfin, les termes « l'égalité mondiale et le bien-être planétaire » sont ceux qui sont le moins estimés comme importants, parmi une proposition de définition qui ne retient globalement pas les suffrages.

Il est intéressant de comparer ce qui est considéré comme important lorsqu'il s'agit d'une proposition en tant que déclaration de mission ou d'une proposition en tant que définition. Nous pouvons voir qu'en tant que déclaration de mission, les mots de la proposition du MDPP sont davantage considérés comme importants, pour moins de 66,6% des sondés. Ce qui peut nous faire penser que même si la proposition devient une déclaration de mission, nous devons encore y travailler.

Concernant l'acceptation globale en tant que définition, ICOM Allemagne a trouvé à peu près le même résultat que ICOM Suisse : la définition actuelle est considérée comme bien adaptée ou tout à fait appropriée pour plus de 80% ; moins de 50% considèrent la nouvelle proposition du MDPP comme adaptée.

Mon message est que nos membres sont intéressés par une vision contemporaine, certains par l'esprit de la nouvelle formulation, mais ils sont satisfaits de la définition actuelle du musée.

➤ **ICOFOM – Marion Bertin, secrétaire**

ICOFOM est le comité international dédié à l'approche théorique du musée et de la muséologie, et s'attache à les développer comme un champ de recherche à la croisée de nombreuses disciplines structurant les pratiques muséales. Depuis sa création en 1977, ICOFOM participe activement à la définition du « musée » en tant que processus historique, social et culturel et à une réflexion de fond sur ce sujet. D'autres thèmes parcourent les travaux d'ICOFOM : muséologie et technologie, le rôle social et politique de la muséologie, la muséologie comme théorie et comme pratique, etc.

ICOFOM est un autre très grand comité international de l'ICOM avec environ 2 000 membres, qui ont une grande représentativité internationale. Il en va de même pour du *board*, élu de 2019 à 2022 : le président d'ICOFOM est Bruno Brulon Soares (Brésil), la vice-présidente est Anna Leshchenko (Russie). Le conseil d'administration comprend deux membres élus, également membres d'ICOM France : Marion Bertin (secrétaire) et Daniel Schmitt (trésorier). Le président sortant est François Mairesse.

ICOFOM se décline en deux sous-comités l'ICOFOM LAM (pour l'Amérique du Sud) et l'ICOFOM ASPAC (pour la région Asie-Pacifique).

Parmi les travaux structurants qui forment l'ossature d'ICOFOM et le lien entre les membres, on peut citer le projet dirigé par André Desvallées à partir de 1993 intitulé Terminologie de la Muséologie qui a suivi, à la demande de l'ICOM, à la participation d'ICOFOM entre 2003 et 2007 à des débats sur la définition de musée, celle qui est notre définition actuelle. Parmi les publications, on note en particulier *La déclaration de Calgary* de 2005 et la publication de *Vers une redéfinition du musée ?*, en 2007, dirigée par François Mairesse et André Desvallées, qui proposent des perspectives théoriques des membres d'ICOFOM sur la définition du musée. En 2009, le numéro *ICOFOM Study Series* publié par Nelly Decarolis et François Mairesse revient sur le thème « Museology: back to basics », dans lequel les

auteurs d'ICOFOM ont discuté les concepts clés de la muséologie. Cela aboutit en 2010 à la publication de l'ouvrage *Concepts clés de la muséologie*, dirigé par François Mairesse et André Desvallées et qui a été traduit dans plusieurs langues. On peut noter son corollaire d'ampleur, le *Dictionnaire Encyclopédique de Muséologie*, dirigé par les mêmes auteurs et publié en 2011. Ainsi, l'implication d'ICOFOM dans la réflexion sur la définition de musée est ancienne et féconde.

Sous l'impulsion de l'ICOM, à partir de 2016, ICOFOM a participé activement au projet d'une redéfinition du musée en organisant dans onze pays des colloques internationaux sur le thème, « Définir le musée du XXI^{ème} siècle ». Cela a découlé à de nombreuses publications sur le même sujet, permettant de présenter un panorama muséal international en réunissant les auteurs de ces onze pays, en Europe, Amérique latine et Amérique du Nord notamment. Ces publications sont toutes en ligne sur notre site internet.

A la suite de l'assemblée générale de Kyoto en 2019, ICOFOM a administré un questionnaire afin de consulter ses membres ainsi que les autres comités nationaux et internationaux et recueillir leurs avis sur la nouvelle définition proposée en juillet 2019 par le conseil exécutif de l'ICOM.

ICOFOM souhaite amener sa revue *ICOFOM Study series* aux plus hauts standards de la production académique, en maintenir un rythme élevé de publications et organiser plus de colloques. Par ailleurs, ICOFOM réfléchit à mener une politique inclusive favorisant la diversité des contextes et des approches à l'échelle mondiale. Pour cela, ICOFOM, l'ICOFOM LAM et l'ICOFOM ASPAC prévoient d'organiser des réunions sur tous les continents. Enfin, ICOFOM réfléchit aussi à créer des forums de discussions sur la muséologie dans les régions où il n'y a pas d'accès à une formation universitaire spécialisée en muséologie, afin de poursuivre notre vision globale du monde des musées actuels.

➤ **ICOM Bangladesh – Texte d'Hussain Jahangir, président, présenté par Florence Le Corre**

ICOM Bangladesh a organisé un workshop en 2018 sur la définition des musées, puis un autre en février 2020 sur le même sujet. Le comité propose une nouvelle définition qui inclut les éléments suivants : un musée est un espace, les notions de « sans but lucratif », du « travail avec et pour les communautés », de « développement durable », de « délectation » et d'« amélioration de l'environnement » sont considérées comme importantes. En revanche, le comité utilise ici les termes d'artéfacts et de spécimens, et non pas de patrimoine matériel et immatériel, ni de collections.

➤ **ICOM Croatie – Darko Babić, président**

ICOM Croatie a été créé en 1992 et compte 123 membres individuels et 36 membres institutionnels, qui, comparé à la taille du pays et de sa population, est un nombre respectable. C'est l'une des plus grandes communautés ICOM en Europe du Sud-Est. Les membres d'ICOM Croatie couvrent un large éventail de musées, de ceux travaillant dans les musées d'art, d'histoire naturelle ou encore d'ethnographie, dans les galeries d'art et jusqu'aux professeurs de muséologie et d'études muséales. ICOM Croatie représente très bien le secteur muséal national et est de loin l'association muséale la plus forte et influente de Croatie.

Depuis le début, ICOM Croatie a incité ses membres à contribuer à l'initiative du MDPP, notamment avec la participation à un atelier organisé en 2018. Les discussions issues de cet atelier ont été intégrées à la contribution générale d'ICOM Europe du Sud-Est, qui a été remise au MDPP en juin 2018. Alors que les membres d'ICOM Croatie reconnaissent toujours l'initiative de l'ICOM d'actualiser la définition existante au musée du XXI^{ème} siècle, ils estiment que la transparence et l'approche participative ont été considérablement compromises par le manque de communication du MDPP dans les mois précédant l'assemblée générale de l'ICOM à Kyoto 2019. Le processus de production de la nouvelle définition n'est toujours pas clair, nous regrettons son manque de transparence ainsi que son absence de clarté.

De plus, l'influence de l'ICOM peut pâtir de cette situation sur laquelle les institutions publiques croates, comme les propriétaires des musées – villes, départements, ministère de la Culture – nous ont déjà interrogés. ICOM Croatie a en effet œuvré avec succès ces dernières années à faire inscrire la définition actuelle du musée dans la nouvelle loi des musées croates. La nouvelle définition du musée proposée à Kyoto par l'ICOM ne pourrait pas être incluse de la même manière dans la législation croate sur le musée.

Du point de vue d'ICOM Croatie, la proposition n'est pas une définition car une définition est censée distinguer quelque chose de tout le reste, ce qui la rend unique. Deuxièmement, cette proposition pourrait encourager des institutions du patrimoine ou des centres culturels qui ne répondaient pas de la définition actuelle à se déclarer comme des musées et par conséquent demander des fonds qui seraient alors perdus pour les musées actuels. Troisièmement, il serait pratiquement impossible d'intégrer la définition de musée proposée à Kyoto dans tout acte juridique (en particulier dans la loi sur les musées nationaux).

Enfin, les membres d'ICOM Croatie sont favorables à la recherche d'une définition de musée du XXI^{ème} siècle. Pour respecter la tradition muséale et la position des professionnels des musées, il est important d'avoir un processus transparent et non la vision muséale d'un cercle clos, comme proposé à Kyoto.

➤ **INTERCOM – Emilie Girard, secrétaire**

INTERCOM est le comité international pour la gestion des musées qui se consacre à l'étude des théories, de l'enjeu et des pratiques liés à la gestion et au leadership dans le contexte muséal. Le comité compte environ 700 membres, issus de tous les pays du monde et de toutes les catégories professionnelles. INTERCOM organise cette année une conférence conjointe avec ICME et ICOM Azerbaïdjan au Musée national du Tapis à Bakou du 14 au 16 octobre 2020.

Au sein du conseil d'administration, la question de la définition du musée n'a pas été posée avant que l'invitation d'ICOM France nous parvienne. Cela a donc été l'occasion de lancer une consultation auprès des membres d'INTERCOM en leur demandant de faire remonter leur réflexion, leur réaction et de faire leur proposition. A ce jour, nous n'avons pas terminé le travail d'analyse des retours des membres.

Néanmoins, INTERCOM tient à souligner que l'impact juridique du changement de définition peut varier selon les pays, et qu'il faut donc en être bien conscient. Nous ne voulons pas devenir prisonnier d'un débat entre les pour et les contre. Il semble important que le débat sur la définition soit suffisamment large pour refléter tous les courants au sein de l'ICOM, afin de sauvegarder l'unité précieuse de notre organisation et son rôle parmi les professionnels des musées. Nous devons donc continuer à instaurer un dialogue entre les membres et ICOM sur la définition. INTERCOM est résolu à ce que sa participation dans les discussions soit très active.

➤ **ICR – Texte d'Irina Zmuc, présidente, présenté par Florence Le Corre**

ICR est le comité international pour les musées régionaux. Ce comité pense qu'il est très utile de réactualiser la définition actuelle qui doit être compréhensible par tous, aussi bien par les publics que par les politiques. Cette définition doit concerner tous les types de musée. La nouvelle définition doit permettre une lecture variable, il faut savoir qui utilise cette définition et comment cette dernière va être utilisée. Cette définition doit être pertinente pour toutes les communautés, elle doit correspondre aux besoins et aux intérêts des différentes communautés et elle doit également être prise en compte dans le cadre des différentes législations des Etats des comités. Les termes qui paraissent importants pour ICR sont : « inclusivité », « responsabilité », « réactivité aux changements », « accès à tous les publics » et « aspect numérique ».

➤ **ICOM Irlande – Hugh Maguire, président**

Vous connaissez sans doute l'expression anglaise '*A camel is a horse designed by a committee*', « Un chameau est un cheval conçu par un comité ». C'est l'une des idées contradictoires que le débat sur la définition représente pour l'ICOM. Ce débat met l'ICOM face à l'un de ces conflits, la confrontant en tant qu'institution, et confrontant l'ICOM et ses nombreux membres. L'une des raisons dites 'noble' pour le Royaume-Uni et le débat

complexe sur le Brexit, et l'une des causes de son départ de l'Union européenne a été le sentiment croissant parmi la population britannique, que Bruxelles et l'appartenance à l'Union européenne n'avaient pas de pertinence pour l'existence quotidienne. Dans ce débat actuel à l'ICOM, un parallèle existe : il y a un élément qui met en évidence que l'ICOM lui-même est représenté par des intellectuels libéraux basés à Paris qui discutent d'une définition qui n'est pas pertinente au jour le jour pour la réalité opérationnelle de nombreux petits musées sur le terrain. Il semble ainsi, que le débat réel, en voulant être inclusif, devient exclusif et éloigné.

L'Irlande est petite et l'adhésion d'ICOM Irlande l'est également, nous avons environ entre 50 et 60 membres. L'Association des musées irlandais est plus importante en nombre, mais pas en termes de normes internationales. Sur ces 60 membres, comme mon collègue néerlandais l'a mentionné, la plupart sont membres pour voyager à l'étranger et pour obtenir des entrées gratuites dans les musées, la plupart des musées irlandais étant gratuits. Nous devons accepter le fait, aussi insipide soit-il, que l'adhésion à l'ICOM au niveau international est déterminée par les entrées gratuites promises par la carte ICOM. En somme, il s'agit d'une adhésion professionnelle pour une raison très peu professionnelle.

Nous nous sommes créé une définition complexe et pourtant, comme nous le savons tous dans cette salle, les musées ont certainement existé dans la culture occidentale depuis la Renaissance. Si après cinq cents ans d'existence, nous ne pouvons pas nous définir en tant que profession et discipline, pour ne pas dire organisation, il est très difficile pour les fonctionnaires gouvernementaux qui octroient des fonds de nous prendre au sérieux. Si les membres de l'ICOM ne peuvent pas définir l'organisation le temps d'un court trajet en taxi entre ce musée et la gare d'Austerlitz toute proche, cela ne peut pas être une définition.

L'ICOM n'est pas la seule organisation au monde à faire face à des changements : les universités font face aux changements, les gouvernements font face aux changements, les médias publiés, la presse générale et les journaux font face aux changements, les bibliothèques, plus encore que nous, font face aux changements. Nous parlons du monde numérique ; la plupart des musées ont encore des objets tangibles et nous avons des musées d'objets tangibles. Par leur nature même, les bibliothèques sont davantage confrontées au monde numérique que nous le sommes. Je suis certain que si quelqu'un sort de ce lieu et explique à un chauffeur de taxi qu'il travaille dans une bibliothèque, le chauffeur de taxi aura une idée de ce qu'il fait. Si l'ICOM adopte une définition si confuse et englobante, aucun chauffeur de taxi ne pourra nous prêter attention.

Je suis d'accord, tout comme le Comité national irlandais, avec ce que mes collègues ont dit plus tôt, à savoir que cette définition proposée est davantage un énoncé de mission. Il s'agit d'un plan stratégique, et non pas une définition. Personne en Irlande, personne dans notre conseil d'administration, personne que nous ayons consulté ne serait en désaccord avec l'inspiration et les sentiments de ce qui nous ont été présentés. Nous croyons tous à la démocratie, nous croyons tous à l'arrangement des espaces, nous croyons tous à l'inclusivité

et nous sommes tous d'accord pour toutes les aspirations présentées. Mais nous ne pouvons cependant pas convenir qu'il s'agisse d'une définition.

La « définition » proposée n'est que trop englobante et tente d'aborder un trop grand nombre de questions. On pourrait presque anticiper les références à la promotion du véganisme. La définition tente de traiter tant de questions, politiques, culturelles, sociales et autres, qu'elle a cessé d'être d'une quelconque utilité pratique. Je suis d'accord avec mes collègues luxembourgeois, la nature politique de cette définition est mise en avant, de telle manière, qu'au lieu d'engager, elle aliène. Il y a des éléments dans la définition, notamment la « démocratisation » avec laquelle vous et moi sommes d'accord. Comment ne pas l'être ? Mais n'est-il pas naïf d'utiliser une telle terminologie dans une définition qui serait utilisée dans des pays et des régimes qui n'encouragent peut-être pas la démocratie. Comment un bureau gouvernemental, ou un fonctionnaire, peut-il soutenir une organisation qui fait la promotion de la démocratie si son système est lui-même éventuellement anti-démocratique?

J'invite donc à la réflexion, j'exhorte à ce que nous conservions certains principes fondamentaux comme la notion de « sans but lucratif ». Dans mon pays, cela est extrêmement important car certains fonctionnaires et conseils d'administration, pensent que les musées devraient être comme le populaire *Guinness Storehouse* de Dublin, qui est l'attraction la plus visitée de la ville. Les musées sont souvent perçus comme une entreprise importante et générant des revenus et des profits, et qu'ils devraient faire partie d'un ensemble comparable d'attractions pour les visiteurs. Les mêmes attentes ne sont pourtant pas placées dans les bibliothèques ou les parcs publics.

Donc, nous devons garder « sans but lucratif » dans la définition et nous devons distinguer clairement ce qui devrait être une définition succincte et ce qui est devenu un plan stratégique et une déclaration de mission.

➤ **ICOM Equateur – Texte de Juan Carlos Fernandez Catalan, président, lu par Teresa Reyes i Bellmunt (présidente d'ICOM Espagne)**

Recevez tout d'abord un salut cordial de la part d'ICOM Equateur. Sur la base des conversations précédentes, je voudrais transmettre une collaboration sur la nouvelle définition du musée qu'ICOM International propose de reformuler.

Rappelons d'abord cette proposition issue du travail du MDPP :

« Les musées sont des lieux de démocratisation inclusifs et polyphoniques, dédiés au dialogue critique sur les passés et les futurs. Reconnaisant et abordant les conflits et les défis du présent, ils sont les dépositaires d'artefacts et de spécimens pour la société. Ils sauvegardent des mémoires diverses pour les générations futures et garantissent l'égalité des droits et l'égalité d'accès au patrimoine pour tous les peuples.

Les musées n'ont pas de but lucratif. Ils sont participatifs et transparents, et travaillent en collaboration active avec et pour diverses communautés afin de collecter, préserver, étudier,

interpréter, exposer, et améliorer les compréhensions du monde, dans le but de contribuer à la dignité humaine et à la justice sociale, à l'égalité mondiale et au bien-être planétaire. »
Comme nous le savons tous, la décision d'adopter une nouvelle définition a été reportée à la réunion annuelle de l'ICOM en juin 2020 à Paris.

Notre proposition serait d'intégrer à cette définition les notions d'égalité, d'environnement, de responsabilité sociale et d'objectifs humanitaires et sociaux. Elle doit également selon nous inclure les acteurs, c'est-à-dire les muséologues ou les responsables de musées, les êtres humains qui sont à la source de l'interaction entre l'objet et le visiteur, pour souligner que le musée, éminemment pédagogique, remplit sa mission en atteignant la population qui le visite et se nourrit de la connaissance des collections.

D'autres aspects peuvent également trouver leur place dans la définition, comme :

- la conservation des collections permanentes d'objets ayant une valeur ou un intérêt particulier, matériel ou immatériel.
- la notion de service public : communication, transmission de la mémoire et construction d'une identité propre, appropriation du contenu (le musée comme miroir). Cela implique d'accorder de l'importance au langage, au discours autour de l'objet ou de l'espace, ainsi qu'à donner voix au public.
- l'éducation non formelle et alternative.
- l'étude, la recherche.
- l'expérimentation, ouverture aux artistes et au public (qui créent les espaces du musée)
- le plaisir intellectuel, la réflexion (transgression, générer des débats), la contemplation, l'inspiration, l'évasion de la réalité, de la vie quotidienne.
- la valorisation du musée comme espace social, un espace de rencontre.
- le musée ouvre ses portes, quitte son espace confiné, ouvre au public (on abandonne la notion de « White cube »).

En espérant avoir collaboré modestement à l'important travail en cours, je vous dis au revoir et souhaite le plus grand succès à cette journée.

➤ **ICOM Espagne – Teresa Reyes i Bellmunt, présidente**

ICOM Espagne compte actuellement 1 289 membres, dont 1 006 individuels (78%), et 283 institutionnels (22%). Le comité n'a pas créé de groupe de travail, mais les membres ont exprimé leurs commentaires de manière spontanée, notamment lors de réunions ou d'ateliers internes et même sur les réseaux sociaux.

Il est à souligner que pour la plupart des membres, cette proposition de définition relève plus d'une déclaration de principes que d'une définition en soi. Une définition doit être plus concrète et concise et si des éclaircissements complémentaires semblent nécessaires, ils devraient être inclus dans une annexe ou un développement explicatif. Une définition se doit seulement de décrire suffisamment ce qui est défini. Il y a ici un certain flou dans la

définition de ce qu'un musée doit être. Telle qu'elle est rédigée, cette proposition pourrait définir presque tout type de lieu culturel ou civique, à l'instar d'une bibliothèque, d'un théâtre, ou encore de la salle d'exposition d'un centre culturel. Toutes les institutions expliquant et interprétant le patrimoine ne sont pas et ne devraient pas être considérées comme des musées. La recherche du politiquement correct peut être préjudiciable à son universalité compromettant son pouvoir normatif et son utilité juridique. Ce sont pourtant des aspects qui ont facilité l'inclusion, avec des variations, de la définition ICOM dans la législation sur le patrimoine et les musées de nombreux Etats.

Nous pensons que les musées doivent être conçus par et pour la société. La nouvelle définition doit inclure la société et permettre une meilleure interaction avec cette dernière. Elle devrait se concentrer sur la relation entre le musée et son environnement immédiat. Il est essentiel que tout musée, quelque en soit sa taille et son emplacement, s'implante dans sa communauté. Des concepts pertinents ont disparu alors qu'ils ne devraient pas être perdus, tels que « éducation », « délectation », « ouvert au public » et « institution permanente ».

Enfin, il nous semble important de suggérer la nécessité de travailler de manière plus large et plus représentative, pour parvenir à une définition consensuelle qui satisfasse la majorité des groupes impliqués. Et cela avant même que l'on procède au vote. La dernière feuille de route laisse peu de temps aux Comités pour consulter leurs membres. Nous proposons ainsi d'étendre la période de collecte et de gestion de l'enquête. Il conviendrait peut-être, en sus de ce qui est proposé dans la feuille de route, d'ajouter un congrès international avec une représentation de tous les comités. Cela permettrait de terminer les échanges et les débats sur les concepts et de délimiter la définition. Cela pourrait être fait une fois que le MDPP2 aura compilé et synthétisé les contributions des comités. Nous sommes conscients que cela retarderait sûrement le vote sur la nouvelle proposition prévue pour juillet 2021, même si nous pensons que l'année de marge pour sa mise en œuvre peut être utilisée pour terminer la clôture de la nouvelle définition et que celle-ci sera votée à la prochaine conférence générale extraordinaire prévue un an plus tard. Il est en effet très important de parvenir à un consensus entre nous.

➤ **DEMHIST – Texte de Remko Jansonius, secrétaire, présenté par Florence Le Corre**

DEMHIST est le comité international pour les demeures et maisons historiques. Il a envoyé un questionnaire à ses membres en février-mars 2020. Cette enquête est composée de quatre questions. Premièrement, quels sont les points forts de la définition actuelle. Deuxièmement, quels sont les éléments qui pourraient être améliorés dans la définition actuelle. Troisièmement, quels sont les trois mots clés pour définir le musée. Enfin, chaque membre est invité à donner sa propre définition du musée. Le comité est en attente des réponses qu'il fera parvenir pour alimenter le débat.

➤ **ICOM Autriche – Texte de Bettina Leidl, présidente, présenté par Laure Ménétrier**

ICOM Autriche est l'un des plus importants comités nationaux, avec plus de 2 500 membres. Les actions principales menées au sein d'ICOM Autriche ont pour objectif la protection du patrimoine culturel, la lutte contre le trafic de biens culturels et la promotion de mesures de développement durable contre le changement climatique.

À la suite de discussions menées au sein du comité sur la question de la nouvelle définition du musée, ICOM Autriche regrette l'absence des mots clés : « institution permanente », « collections », « recherche », « éducation », « patrimoine matériel et immatériel ». Le comité regrette de plus que la proposition de nouvelle définition s'apparente à un énoncé de missions. Il soutient l'importance du rôle social des musées, et notamment son importance pour la protection du climat. Enfin, ICOM Autriche souhaite que la nouvelle définition soit approuvée par une très large majorité des membres de l'ICOM et qu'elle soit élaborée de manière transparente, dans un processus partagé par tous et dans un esprit constructif.

➤ **CIMCIM – Frank Bär, président**

CIMCIM est le Comité international ICOM des musées et collections d'instruments et de musique. Il compte environ 250 membres représentant environ 120 collections sur tous les continents et a été fondée en 1960 à Paris.

Il y a eu peu de retours spontanés des membres de CIMCIM sur la proposition de nouvelle définition du musée, et ces quelques retours n'étaient pas positifs. Le sujet a été mis à l'ordre du jour dans le message de fin d'année du président en 2019. En raison de ressources limitées, aucune réunion spécifique n'a eu lieu jusqu'à présent. A la place, le conseil d'administration a décidé de lancer une enquête structurée.

Le point de départ est l'impression que la nouvelle définition du musée, telle que basée sur les principes de durabilité de l'Unesco de 2015, contient beaucoup d'éléments bien intentionnés qui décrivent les situations actuelles d'une part, et d'autre part les situations à rechercher dans le futur. Cela ressemble à un mélange de définition et d'énoncé de mission. Si vous acceptez l'intégralité du texte comme définition, vous pouvez vérifier si votre institution est un musée ou non, et c'est là que peut se situer exactement le grand danger pour l'ICOM en tant qu'organisation. Ainsi, nous essayons premièrement méthodologiquement d'accepter provisoirement toutes les notions du texte comme bien intentionnées et légitimes. Deuxièmement, nous essayons de faire la distinction entre les éléments d'une définition et les éléments d'un énoncé de mission. Pour cela, nous avons réalisé une enquête en ligne du 12 au 25 février dernier. Comme d'autres commissions avant nous, nous avons divisé le texte en notions distinctes. Les participants pouvaient déterminer qu'une des notions est une définition ou un énoncé de mission, ou ne rien lui attribuer, ou enfin estimer qu'elle n'est pas suffisamment claire. Pour 200 enquêtes envoyées à nos membres, à partir de la base de données IRIS, nous avons obtenu 40 réponses, soit un taux de participation de 20%, ce qui est une participation courante pour ce type d'enquête à CIMCIM.

Ici, vous voyez les différentes notions selon un calcul de majorités hypothétiques, divisées en majorité absolue, où une notion obtient plus de 50% et en majorité relative où une notion obtient le plus de voix parmi les quatre choix. Avec cela, nous pouvons composer un texte de définition hypothétique et un texte d'énoncé de mission hypothétique. Pour gagner du temps, je le ferai dans les versions plus globales d'une majorité relative. Je dois souligner que ce que je vais vous montrer n'est pas une proposition officielle ou officieuse de la CIMCIM pour un nouveau texte de définition du musée. Il s'agit d'une manière d'alimenter la réflexion globale.

« Les musées sont des lieux de dialogue critique sur le passé et l'avenir. Ils sont dépositaires des objets et des spécimens pour la société et sauvegardent des mémoires diverses pour les générations futures. Les musées n'ont pas de but lucratif. Ils collectent, préservent, recherchent, interprètent et présentent les compréhensions du monde. »

Cette proposition rappelle beaucoup la définition actuelle mais des choses ont été ajoutées et modifiées. Il ne faut pas omettre qu'une définition de musée dit ce qu'est un musée et ce qui ne l'est pas.

Si nous appliquons la même procédure à un éventuel texte d'énoncé de mission, nous obtenons ceci :

« Les musées sont des lieux démocratiques et inclusifs, dédiés au dialogue critique sur le passé et l'avenir. Reconnaisant et abordant les conflits et les défis du présent, ils garantissent l'égalité des droits et l'égalité d'accès au patrimoine pour tous les peuples. Les musées sont participatifs et transparents et travaillent en collaboration active avec et pour diverses communautés. »

Il faut bien noter qu'une déclaration de mission se rapporte plus à ce vers quoi un musée devrait tendre, qu'à ce qu'il n'est actuellement. Ce n'est donc pas une définition. Ici, je dois admettre que la notion d'« améliorer les compréhensions du monde » n'a pas été intégrée par mon omission.

Deux éléments ne sont pas entrés dans ces textes hypothétiques. Tout d'abord, la notion de lieux « polyphoniques » était la seule à avoir obtenu un vote à la majorité simple pour son manque de clarté. Je n'ai pas été vraiment surpris d'apprendre cela, car « polyphonie » et « polyphonique » ont des significations assez bien définies et presque sacrées pour les musicologues et les musiciens, et évidemment pour eux, il n'est pas évident d'appliquer ce terme aux musées.

Enfin, l'affirmation selon laquelle les musées « ... dans le but de contribuer à la dignité humaine et à la justice sociale, à l'égalité mondiale et au bien-être planétaire » est, à mon avis, déjà formulée comme une mission et non comme une définition. Nous avons demandé aux sondés si, selon eux, 'les musées peuvent contribuer à ces objectifs', pour une large majorité, la réponse est oui, peu ont répondu par la négative. Beaucoup de commentaires ont été laissés sur cette question, il nous faut encore les structurer pour en faire un bilan. Ils

serviront de ressource pour approfondir la réflexion. Un rapport plus complet sera publié dans le Bulletin CIMCIM à l'automne de cette année.

Pour conclure, je vous fais part de notre réflexion sur une éventuelle procédure approuvée comme recommandation par le conseil d'administration du CIMCIM. Tout d'abord, nous devons reconnaître tout le travail accompli par le MDPP et tous ceux qui ont initialement contribué à faire avancer le nouveau projet de définition. Deuxièmement, nous devons analyser quelles parties du texte sont aptes à une définition et quelles parties seraient mieux situées dans un énoncé de mission. Troisièmement, nous devons poursuivre la discussion sur cette base, en arrivant avec diligence à une (nouvelle) définition à proprement parler et discuter au sein de l'ICOM de ses prochains objectifs et de sa mission future.

➤ **ICOM Lettonie – Texte de Juris Ciganovs, président, présenté par Florence Le Corre**

ICOM Lettonie a organisé son assemblée générale en janvier 2020 où a été tenue une discussion sur la nouvelle définition du musée. Le comité considère que la définition doit permettre de distinguer les musées des autres institutions culturelles. ICOM Lettonie estime de plus que tous les éléments supplémentaires qui ont été proposés dans la nouvelle définition et qui complètent la définition actuelle sont des valeurs. Ces dernières devraient donc apparaître dans le code de déontologie. Les termes qui doivent être maintenus dans la définition selon ICOM Lettonie sont : « le musée est une institution permanente », « développement durable », « à but non-lucratif », « au service de la société », « missions orientées socialement », « musée ouvert au public et accessible à tous » et « éducation et délectation ».

➤ **ICOM Turquie – Texte de Meliha Yaylali, membre d'ICOM Turquie, lu par Burçak Madran, membre d'ICOM Turquie**

Le Comité national de Turquie a été fondé en 1956 par une déclaration du conseil des ministres turc, basée sur la convention de l'Unesco. Le code officiel d'ICOM Turquie est entré en vigueur en 1970. ICOM Turquie dépend du gouvernement et du ministère de la Culture. En 2020, ICOM Turquie compte 290 membres actifs.

Notre pays a contribué à la « *revision of the museum description* » de l'ICOM avec un atelier organisé par ICOM Turquie, à Avanos, Nevşehir, le 20 avril 2018. L'atelier a été organisé pour évaluer la muséologie actuelle en Turquie, de ses débuts à aujourd'hui et pour préparer également un rapport exhaustif sur la « définition du musée » à présenter à ICOM. Les 50 participants à l'atelier étaient des membres d'ICOM Turquie, des représentants de musées privés, des professionnels et des cadres des musées administrés par la Direction générale du patrimoine culturel et des musées, des représentants des départements d'études muséales des universités et des ONG liées aux musées. Le rapport de cet atelier est publié en turc et en anglais et envoyé à ICOM.

Récemment, ICOM Turquie a organisé une deuxième réunion sur la nouvelle définition alternative du musée annoncée par ICOM à Ankara, en février dernier. Au cours de cette dernière réunion, un groupe de 25 participants du conseil d'administration d'ICOM Turquie, des représentants des musées publics et privés, des universités et des ONG ont évalué la nouvelle définition du musée et préparé un rapport principal à envoyer à ICOM. La réunion du 6 février a permis d'examiner la nouvelle définition de musée proposée par le conseil exécutif de l'ICOM et de définir les mots clés, les concepts et les fonctions qui devraient se trouver dans cette définition. On a notamment discuté des questions « Qu'est-ce qu'un musée ? », « Quelle est sa fonction ? », « Pour qui il existe ? ». Pour l'instant, la Turquie a contribué à la révision de la nouvelle définition du musée avec ces deux rencontres.

S'appuyant sur les conclusions de la dernière réunion, la position d'ICOM Turquie peut être résumée comme suivant. Le comité national turc juge que le nouveau texte de définition est trop long. La nouvelle définition n'est pas claire, certaines expressions telles que « polyphonique, dialogue critique, conflits... » sont incertaines. De plus, des expressions sont ouvertement politiques. La nouvelle définition ne définit pas un musée. Il ne met pas l'accent sur la relation d'un musée avec le patrimoine matériel et immatériel qui le distingue des autres institutions culturelles. La nouvelle définition de musée n'inclut pas les termes et concepts fondamentaux tels que « éducation », « formation », « patrimoine immatériel », « restauration et conservation » qui doivent se trouver dans une définition de musée. ICOM Turquie détermine une série de mots clés qu'il est proposé d'inclure dans une nouvelle définition de musée.

En conclusion, nous estimons que la nouvelle définition du musée doit être acceptée par l'intégrité de la communauté internationale, avec l'accord de la majorité des pays membres. Elle doit se libérer d'expression politique pour prendre en compte la sensibilité de chaque pays. Il semble important d'y inclure des concepts fondamentaux distinguant le musée de tout autre institution culturelle. Les travaux lancés par ICOM pour la nouvelle définition du musée devraient être de plus menés de manière transparente, participative, démocratique et ils devraient être ouverts à la connaissance, à l'approbation et à la contribution de tous les États membres. Les pays participant au processus de la nouvelle définition doivent absolument être informés du processus et des développements.

➤ **ICMAH – Burçak Madran, présidente**

ICMAH, le Comité International pour les Musées et Collections d'Archéologie et d'Histoire est créé en 1948 par Georges-Henri Rivière et c'est un des plus anciens Comités, probablement un des plus inclusifs du monde muséal. Actuellement ICMAH compte 1 670 membres individuels et 111 membres institutionnels provenant de 94 pays.

L'ICMAH n'a pas agi à proprement parler dans le cadre du processus du MDPP mais depuis l'annonce d'une nouvelle définition du musée nous avons reçu des retours spontanés de nos membres, en particulier au cours de la conférence de Kyoto. Nous avons récemment fait

circuler une enquête en ligne pour collecter les retours plus précis de nos membres, pour pouvoir produire une analyse à retourner à ICOM, mais nous n'avons pas encore reçu toutes les réponses.

L'approche d'ICMAH vis-à-vis de la nouvelle définition des musées consiste en deux directions. D'abord, il est question de la méthode d'élaboration. En premier lieu, il a été noté que le processus était parfaitement transparent avec la circulation des propositions sur internet. Cependant, le délai entre l'annonce de la nouvelle définition issue de ces recommandations et le délai nécessaire à son approbation était trop court. Deuxièmement, nous croyons fermement qu'une méthodologie participative aurait dû relever les termes et les concepts les plus fréquemment utilisés parmi les 269 propositions de définitions. Une synthèse aurait alors été faite en ligne avec des taux et pourcentages. Il aurait été préférable que cette forme d'analyse soit clairement démontrée par le MDPP pour justifier le choix des termes afin de ne laisser aucun doute sur la nouvelle définition. A la lumière du travail rapide et néanmoins efficace réalisé à Kyoto par ICOM France, ICOM Europe et divers Comités Nationaux et Internationaux, il est apparu que le nombre de termes qui suscitaient discussions et interrogations était loin de justifier leur usage dans la nouvelle définition du musée.

Ensuite, pour les termes et concepts, nous considérons que le monde requiert de plus en plus de réflexions humanitaires et environnementales afin de sauver notre futur. Mais est-ce là les termes qui définissent ouvertement les musées ? Ce sont des mandats absolument indispensables non seulement pour des musées, mais aussi pour toutes les institutions, ONG, gouvernements, groupes, associations qui sont, à leur manière, au service des sociétés. Nous voulons souligner que notre principal domaine d'intérêt, notre mission est de définir ce qu'est un musée. A ce stade, nous avons une autre préoccupation : celle d'accepter ou non certains concepts proposés qui incluent directement ou indirectement des significations très politiques qui peuvent soulever des problématiques dans certaines régions du monde. Une telle définition du musée ne pourrait probablement pas être appliquée dans une série de pays. Je viens de Turquie et nous y avons beaucoup discuté de la « polyphonie ». Il y a cinq ans, j'avais ouvert un musée très « polyphonique », où il y avait Turcs, Arméniens, Kurdes, Grecs en même temps. Trois mois après, ce musée a été fermé. Il est donc très difficile de prononcer ce terme « polyphonie », aussi bien dans certaines régions du monde que dans certaines circonstances. Ces termes politiques doivent être exclus, tant pour la législation que pour notre pouvoir de professionnels des musées.

Enfin, une définition du musée devrait être plus courte et ciblée. Elle devrait s'adresser à tous, bien sûr, mais aussi aux autorités en charge des musées. Elle devrait être non politique, valorisante et faire la promotion des fonctions et des professions de musées. Enfin, cette nouvelle définition devrait inclure les termes de l'actuelle définition et des nouveaux termes de la muséologie et laisser en préférence toutes ces missions à un nouveau code de la déontologie pour ICOM.

➤ **CIDOC – Texte de Monika Hagerdorn-Saupe, présidente, présenté Florence Le Corre**

CIDOC est le comité international ICOM pour la documentation. Son conseil d'administration s'est réuni en février 2020 à Genève et a pu y discuter de la nouvelle définition du musée.

La nouvelle définition pour le CIDOC comporte des éléments très positifs mais globalement, elle définit d'abord les missions des musées et non pas ce que sont les musées. Sa demande serait que l'on précise les objectifs de la nouvelle définition et que l'on tienne compte du fait que les termes qui vont être retenus ont une valeur juridique dans certains pays. Il faut donc travailler cette définition à la lumière de ce point juridique. La définition doit être courte et doit également permettre de distinguer les musées des autres lieux culturels.

➤ **ICOM France – Juliette Raoul-Duval, présidente**

ICOM France compte 5 500 membres, dont 400 institutions. C'est l'un des plus importants comités nationaux de l'ICOM. Il contribue au budget de l'organisation internationale à hauteur de 550 000 € par an. Les membres proviennent de tous les métiers des musées. Le nombre de membres est en augmentation régulière. Les demandes d'adhésion de nouveaux membres sont examinées par une commission *ad hoc*, qui statue en fonction de critères professionnels. Nous avons une interprétation rigoureuse de la qualité de professionnel de musée.

ICOM France a un conseil d'administration, qui se réunit 5 fois par an et est composé de trente membres. 14 d'entre eux sont membres de droit, représentant des institutions muséales et les autres associations professionnelles du champ muséal. 16 membres sont élus par l'ensemble des membres. Les membres d'ICOM France sont étroitement associés à l'activité du comité, via le site internet et les réseaux sociaux, l'organisation de nombreux débats publics sur les questions les plus actuelles (évolution de la profession, métiers des musées, restitutions, risques...).

J'en viens à la position du comité national français sur la « nouvelle définition du musée ». Le comité national a été signataire de l'invitation à reporter le vote de Kyoto sur la définition du musée. Il considère en effet que la nouvelle définition requiert du temps de réflexion et qu'un consensus doit se dégager sur une vision commune sur l'avenir des musées. Les principaux éléments qui font débat en France sont d'abord le langage, qui est très flou, la disparition des fondamentaux de la définition (« institution permanente », « collections », « plaisir », « éducation »), la précipitation du processus, l'absence de référence au code de déontologie, les éléments de politisation de la définition, le remaniement sous-jacent des critères d'adhésion. Il y a cependant des points d'accord et des points d'appui de consensus : nous partageons l'idée que les musées ont et auront un rôle social important à jouer. Nous partageons évidemment la notion d'inclusivité des musées. Mais il y a des divergences non réductibles : l'effacement du langage professionnel, l'opposition et la hiérarchisation entre collections et publics, la banalisation des missions des musées, les *a priori* politiques que l'on trouve en particulier dans le rapport du MDPP1 et la minoration de l'approche universaliste.

Nous pensons que la définition qui pourra être proposée au vote n'a pas fait consensus et que toute définition doit relever d'un consensus de tous les membres. La définition qui avait été proposée au vote en septembre ne traduisait en aucune manière les remontées des membres synthétisées dans l'analyse qu'avait faite Emilie Girard des usages réglementaires de la définition à prendre en compte dans les 269 propositions de définition. Le comité national français considère que la définition du musée de l'ICOM est un outil qui doit être utilisé par tous les pays membres, cet usage réglementaire est à préserver. La définition de l'ICOM sert de référence mondiale, ce qui positionne l'ICOM comme une organisation majeure dans le monde, dont le code de déontologie est le socle. La définition du musée par l'ICOM est inséparable de son code de déontologie.

Je vais dire un mot de l'engagement non seulement des professionnels, mais également de l'ensemble des acteurs culturels et également de la presse en France au sujet de cette nouvelle définition du musée. Pendant l'assemblée générale de Kyoto, la délégation française a reçu de très nombreux messages de soutien de professionnels de musée et d'acteurs culturels et de la presse nationale : institutions muséales, personnalités remarquables du champ culturel, fédérations professionnelles de musées, presse nationale, réseaux sociaux.

Depuis Kyoto, les principales associations professionnelles ont poursuivi leur réflexion. L'Association Française des conservateurs (AGCCPF) a voulu dès septembre s'emparer du sujet de la « redéfinition des musées » et a travaillé à partir de son « livre blanc » sur une définition « française » qui intègre l'inaliénabilité à laquelle la France est attachée. Cette initiative a été, entre autres, présentée lors d'une conférence de presse au SITEM le 29 janvier et dans un article paru dans le numéro 539 du 14-27 février du *Journal des Arts*. La presse nationale et spécialisée, papier et radio, s'est significativement impliquée dans le débat : 16 articles et émissions radios recensés par ICOM France. Les autres professionnels ont organisé ou participé à de nombreuses réunions publiques : FEMS, AGCCPF, FFCR... ICOM France a amplement poursuivi le dialogue avec ses partenaires et ses membres : lors de son assemblée générale à Paris en octobre, lors de ses trois séances de CA (septembre, octobre et janvier), sur son site et par la formation d'un groupe de travail *ad hoc* chargé de préparer la « journées des comités » du 10 mars. ICOM France a exprimé ses positions et les a ouvertes au débat tout au long du semestre : avec ICOM International, dans le cadre de 6 courriers adressés à la présidente entre juin 2019 et janvier 2020, et avec un ensemble d'acteurs culturels intéressés, avec lesquels nous avons eu 13 prises de position. ICOM France poursuivra les échanges entre professionnels avec un débat national le 29 avril prochain.

En conclusion, la France a une politique muséale ambitieuse et considère que le musée a une responsabilité pour transmettre la mémoire des arts, des sciences et des sociétés. Cette conception s'accompagne d'une exigence professionnelle, garante d'un discours scientifique rigoureux. ICOM est le lieu du partage de ces compétences. ICOM est le plus grand réseau mondial des professionnels des musées. Nous souhaitons qu'il conforte cette approche professionnelle.

➤ **ICOM Portugal – Texte de José Alberto Ribeiro, président, présenté Florence Le Corre**

ICOM Portugal a organisé en novembre 2019 une rencontre de 150 personnes qui ont réfléchi ensemble à la définition du musée, ainsi que des travaux en groupe qui ont fait suite. La conclusion est qu'il faut distinguer la définition d'une liste de missions et d'une vision. La définition proposée est considérée comme trop longue et elle doit concerner l'essence des musées. D'autre part, la définition du musée doit être pensée à partir de la définition actuelle et doit contenir les termes suivants : « institution permanente », « patrimoine immatériel et matériel », « éducation », « inclusivité », et « accessibilité », « participatif », « étude, plaisir et réflexion ».

➤ **ICOM Grèce – Texte de Teti Hadjinicolaou, présidente, présenté par Florence Le Corre**

ICOM Grèce a publié un article sur la définition du musée dans le bulletin d'information du comité national hellénique en décembre 2019 et a engagé des discussions lors de son assemblée générale en 2020. Les réponses à ces discussions ont été envoyées dans le cadre du questionnaire rédigé par ICOFOM. Par ailleurs, ICOM Grèce est en train de rédiger un questionnaire et les réponses sont attendues pour la fin du mois de mars. A partir des réponses à ce questionnaire, une table-ronde et un atelier auront lieu en avril 2020. Un article a été publié par le comité grec de l'ICOM dans *Museum International* (vol. 71, n°181-182, page 64) sur ce sujet.

La conclusion des débats est qu'il est nécessaire aujourd'hui de faire évoluer la définition, néanmoins, les fondements de la définition de 2007 sont à conserver. Un musée n'est un centre culturel, la définition doit être brève, la valeur juridique des termes employés doivent être pris en compte, la proposition d'une déclaration sur le rôle et les missions des musées du XXI^{ème} siècle doit être faite à partir des recommandations de l'Unesco. Enfin, il ne faut oublier dans la définition le terme « éducation » et que cette définition concerne tous les types de patrimoine et donc de musée.

➤ **ICOM Azerbaïdjan – Texte de Rema Zeynalova, secrétaire, présenté par Florence Le Corre**

ICOM Azerbaïdjan a rédigé un questionnaire envoyé auprès des musées du pays. Un CA extraordinaire a eu lieu et a pu discuter à partir des réponses envoyées au questionnaire. Les conclusions en sont qu'il faut conserver la définition actuelle avec quelques ajouts et qu'il ne faut pas oublier deux points : l'inclusivité et la sauvegarde de la mémoire des différentes communautés pour le futur.

➤ **AVICOM – Texte de Michael Faber, président, lu par Florence Le Corre**

AVICOM est le comité international pour l'audiovisuel, les nouvelles technologies et les réseaux sociaux. AVICOM propose une nouvelle définition qui doit aller dans le sens des déclarations de l'Unesco et qui doit contenir les termes suivants : « institution permanente », « gestion par des professionnels », « inclusivité », « développement durable », « à but non lucratif », « accessible à tous », et « un musée doit travailler avec le passé et pour le futur ».

➤ **ICOM Pologne – Texte de Jolanta Gumula, membre d'ICOM Pologne, présenté par Florence Le Corre**

ICOM Pologne a organisé une conférence avec les directeurs des musées de Pologne et a créé au cours de cette conférence un comité de réflexion de dix membres autour de la définition du musée. D'autre part, une publication par le *National Institute Museum and Public Collections*, qui regroupe les réactions de quelques professionnels est en cours de rédaction. Les membres ont envoyé des réactions spontanées, beaucoup louaient l'idée de revoir la définition mais ils ont regretté le manque de débat, de participation, d'information sur le travail de refonte de la définition et ceci même avant le vote. Ils trouvent que la nouvelle définition n'est pas claire, mais ambiguë, discutable, trop longue et pas assez compréhensible. Elle recense des missions, elle n'est pas une définition. Il est également regretté que la place des collections ne soit pas mentionnée : 'Qu'est-ce qu'un musée sans collection ?' demande le comité polonais. Enfin, il ne faut pas oublier que le musée est une institution et il faut prendre en compte dans cette discussion les notions de dialogue critique et de démocratie.

➤ **COSTUME – Corinne Thepaut-Cabaset, présidente**

Le comité international pour les musées et les collections de costume, créé en 1962, regroupe actuellement plus de 400 membres, dont les deux tiers sont européens. Il est en constante augmentation, reflétant la création de nouveaux départements mode et costume au sein des musées et la diversité des métiers qui sont associés à ces objets.

COSTUME n'a pas pu débattre d'une éventuelle nouvelle définition du musée en septembre à Kyoto, car le courrier nous informant de ce débat est intervenu au cours de l'été ce qui ne nous a pas permis de porter cette discussion à l'ordre du jour, ni même de recueillir suffisamment d'avis faute d'éléments d'information sur ce projet. Nous pouvons dire que les membres présents à Kyoto étaient pour la plupart surpris par cette nouvelle et ont manifesté leur inquiétude. Mais surtout ils n'étaient pas suffisamment informés pour prendre position pour ou contre, et ceci dans un délai si court.

Afin de pouvoir suivre ces débats de manière constructive, et y prendre part, le comité COSTUME a diffusé par email auprès de ses membres le questionnaire mis au point par ICOFOM en fin d'année 2019. Il a été demandé aux personnes voulant y répondre d'envoyer les réponses directement à ICOFOM. Nous n'avons donc pas à ce jour de retour sur ce questionnaire. Cependant nous envisageons de mettre au point notre propre questionnaire, et en amont de diffuser par email comme document de référence et/ou de mettre en ligne sur le mini site ICOM COSTUME les liens sur la définition actuelle des musées.

En conclusion, cet important sujet sera porté à la discussion lors de notre assemblée générale qui aura lieu fin juin début juillet 2020 au château de Versailles. Nous recueillerons ainsi les premiers témoignages, réactions et sentiments des membres du comité international COSTUME au moment de l'assemblée annuelle, que nous pourrons alors partager dans la communauté ICOM.

➤ **ICOM Ukraine – Texte de Kateryna Chuyeva, présidente, présenté par Florence Le Corre**

ICOM Ukraine a organisé des discussions en 2019 et le CA qui a été élu nouvellement va poursuivre cette réflexion sur le projet de nouvelle définition. Ce qu'il souligne est qu'un musée doit être une institution permanente à but non lucratif, ouverte au public. Ce comité considère que les données de base de la définition actuelle sur les collections doivent être conservées. Il ne faut pas oublier la notion de protection du patrimoine et il faut considérer avec beaucoup d'attention les aspects juridiques de la définition.

Voici un extrait qui met en évidence la valeur très importante des aspects juridiques de la définition du musée que note le comité ukrainien :

« Taking into account the experience of totalitarian and post-totalitarian past of our country, we feel bound to warn that purely formal compliance with functional criteria does not prevent museums from being transformed into a propaganda instrument for totalitarian and anti-human regimes. This is why it is important to provide a definition not only with a basic core, but also with a lawyer, in addition to the functional signs, that would express the essential landmarks and values for which a museum should serve in a free and democratic society »

➤ **ICOM Burkina Faso – Texte de Jean-Paul Koudougou, membre d'ICOM Burkina Faso, lu par Laure Ménétrier**

La définition est très longue et très globalisante. Ce qui a pour conséquence une appréhension floue de la spécificité du musée. Certes au nombre des recommandations du rapport du MDPP, il était clairement indiqué que tous les aspects ne pouvaient être pris en compte, mais la définition doit être assez concise pour cerner la spécificité du musée et assez ouverte pour prendre en compte d'autres aspects liés à l'objet et aux valeurs prônées par l'institution muséale.

Le statut d'institution à part entière du musée n'est pas clairement et explicitement signifié. L'absence de concepts tels que le patrimoine culturel matériel et immatériel et la « délectation » est à déplorer.

La nouvelle définition prend en compte les nouveaux paradigmes de coopération et de démocratie ainsi que les changements et défis majeurs auxquels les musées doivent faire face et qu'ils doivent intégrer dans leurs missions.

Mais face aux questions encore délicates de décolonisation, de restitution des biens culturels, de trafic illicite et de repli identitaire, la nouvelle définition semble ouvrir des brèches pour une légitimation d'éventuelles acquisitions « frauduleuses » dont la détention pourrait être justifiée par le devoir de « sauvegarde des mémoires diverses pour les générations futures et la garantie de l'égalité des droits et l'égalité d'accès au patrimoine pour tous les peuples » et le « travail en collaboration active avec et pour diverses communautés afin de collecter, préserver, étudier, interpréter, exposer, et améliorer les compréhensions du monde, dans le but de contribuer à la dignité humaine et à la justice sociale, à l'égalité mondiale et au bien-être planétaire ».

Il n'y a pas d'urgence à changer de définition si la nouvelle ne traduit pas véritablement ce que l'on attend de l'institution et ne fait pas l'unanimité, comme c'est le cas actuellement. La définition de 2007 demande seulement des amendements comme la prise en compte de certains concepts tels que la démocratie culturelle, l'égalité des droits, l'amélioration des compréhensions du monde et le respect de la diversité des expressions culturelles.

➤ **ICOM Estonie – Texte d'Agnes Aljas, présidente, présenté par Laure Ménétrier**

ICOM Estonie est composé de 250 membres. Il y a un manque de consensus au sein du *board*, dont les membres ont des positions antinomiques. Certains estiment que la nouvelle définition est trop politique et manque de neutralité, mais cela ne fait pas consensus. Toutefois, ICOM Estonie approuve l'idée de faire évoluer la définition actuelle afin de prendre en compte les évolutions et les enjeux de notre société. ICOM Estonie met en avant la difficulté de l'exercice de définir ce qu'est un musée, du fait de la pluralité des musées dans le monde. Il estime que la définition doit être un outil pour aider les musées à trouver leur place et les aider dans leur fonctionnement. La définition doit aussi aider à se positionner à l'égard de certains phénomènes, comme les pressions financières, et à se mettre à disposition des sociétés et de leur développement afin de favoriser l'accès à tous à la culture.

➤ **ICMEMO – Max Polonovski, membre du bureau**

ICMEMO est le comité international qui représente les musées mémoriaux, consacrés essentiellement au souvenir des crimes d'Etat, l'aspect de neutralité est ainsi très important pour nous.

A Kyoto, la discussion qui a eu lieu sur la proposition de nouvelle définition du musée a été extrêmement vive, sinon violente. On a vu une très large majorité s'opposer à cette nouvelle définition, avec une petite minorité cependant très favorable. Ce fut un débat extrêmement passionné, du fait même des principes du mandat de notre comité où la neutralité au niveau politique est essentielle pour permettre la survie de nos institutions dans les pays concernés. La présidente d'ICOM République Tchèque, qui est membre de notre comité, a donné sa démission récemment pour des raisons politiques. Dariusz Stola du Musée de l'histoire des Juifs polonais, Musée POLIN, à Varsovie, a été « démissionné » par le gouvernement polonais. Peter Schäfer, directeur du Musée Juif de Berlin, s'est vu remercier également. Il s'agit de tout un ensemble de personnes qui sont sur des positions sensibles, il est donc essentiel pour nous de rester totalement neutre. C'est exactement ce à quoi il faut faire attention avec ce type de définition à consonance idéologique et politique telle que la nouvelle définition proposée.

Au sein d'ICMEMO, nous avons eu dans l'ensemble les mêmes réactions que nos collègues. Nous étions ouverts à un *new wording*, une nouvelle manière de présenter les choses pour les mettre au goût du jour, mais encore plus attachés à conserver cependant ce qui fait notre spécificité.

➤ **ICOM Italie – Daniele Jalla, membre du bureau**

ICOM Italie compte 2 600 membres, il faut noter qu'en 2001, nous étions 80. La spécificité de notre comité est son organisation en sections régionales pour élargir le débat et ses commissions thématiques. Depuis 2014, à la suite d'un long combat de l'ICOM, la définition de musée actuelle de l'ICOM fait partie de la loi d'Etat sur le musée et le code éthique de l'ICOM fait partie des éléments pour la création du système muséal national. Il faut donc savoir que cette définition est un élément fondamental, et je ne vois pas comment bâtir un système muséal national partant d'une définition qui commence avec des espaces polyphoniques. On est un pays de la musique et du lyrisme, certes, mais je m'interroge lorsqu'il s'agit des musées.

Bien avant la conférence générale de Kyoto, ICOM Italie a discuté de la définition du musée. Un groupe de travail a été constitué et il a organisé plusieurs rencontres territoriales et un Colloque national en mai 2019 à Milan où François Mairesse nous a introduit au thème. On avait alors discuté la définition actuelle de 2007. Trois mots ont émergé de ces discussions. Il y a d'abord le terme « accessibilité », qui apparaît déjà dans la recommandation sur le musée de l'Unesco datant de 1960. Deuxièmement, la « participation », qui n'est pas une nouveauté, c'est un thème dont nous parlons depuis les années 1970, qui a donné des formes de musées comme les écomusées, qui sont des institutions et des instituts comme les autres musées. Troisièmement, le seul terme qui a émergé dans le débat et qu'il faut souligner est le terme de « développement durable ». Les musées sont pourtant nés comme

instrument de progrès et de développement. Il faut donc absolument prendre en compte cette notion.

Nous nous sommes opposés sur la nouvelle définition proposée à Kyoto pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il y a une question de méthode antidémocratique et surprenante car on ne sort pas une définition d'un chapeau en ignorant les soixante-dix ans d'histoire de l'ICOM. Les changements de définition, les débats à l'ICOFOM, les discussions sur le caractère de la définition, etc. forment une mémoire historique qui est absente dans cette décision. Cela risque de nous faire perdre du temps. Ensuite, nous avons estimé que la forme du texte est chaotique, situationniste. On trouve qu'il y a trop peu et de trop. C'est incroyable de voir une assemblée générale de l'ICOM qui se déchire avec une majorité de 70% pour le report du vote de la nouvelle définition, ce n'est jamais arrivé auparavant. Quelle présidence de l'ICOM avons-nous pour créer une situation semblable ? Cette division si importante sur une question qui fait le fondement de l'ICOM n'est jamais arrivée. Il y a donc bien un problème de méthode. Pour finir, n'oublions pas la connexion de la définition à deux éléments. Il y a d'abord la recommandation de l'Unesco, nous n'en sommes pas indépendants, et nous ne pouvons pas inventer quelque chose d'autre lorsque l'Unesco a une recommandation sur le musée écrite en 1960 puis en 2015 dont nous devrions tenir compte. ICOM a participé à cette recommandation : où était le comité exécutif qui a validé la nouvelle définition en ne se rappelant pas qu'en 2015 nous avons eu cette recommandation ? Il s'agit là d'une mémoire faible. Deuxièmement, le rapport entre la définition et les codes éthiques, la structure du code et la structure de la définition, tout se tient ensemble.

En conclusion, ce que vous nous proposons est de discuter à partir de la définition actuelle et d'en accepter entièrement la structure, soit les quatre éléments qui composent la définition : l'identité du musée, son objet, ses fonctions, ses finalités. Dans une définition, ces quatre éléments sont ceux qui définissent une institution muséale avec le système aristotélique que Van Mensch nous a rappelé depuis 1993 de suivre dans nos discussions. En sachant qu'il s'agit d'un texte normatif au sein de l'ICOM mais que grâce à une opinion générale mondiale sur ICOM, ce texte a finalement la valeur d'une loi morale pour tous les Etats. Il faut donc que nous ayons la grande responsabilité de ne pas faire les manifestes, ce n'est ici ni une vision, ni une mission, mais il s'agit d'un manifeste. Certaines organisations de musées travaillent avec des manifestes, comme la *Museum Association* du Royaume Uni. Ce sont la synthèse publique d'une réflexion stratégique. Il y a des éléments qui doivent être matière à réflexion.

Je vous propose ici de définir une méthode car les éléments émergés ce matin nous donnent un consensus général d'opinion. Mais avec des approches différentes : qui discute du lexique, de la forme, de la longueur. Mais si on part de la définition, il faut décider si cette structure nous plaît ou non. Pour revenir sur ce que disait l'une de nos collègues, elle voulait répondre à ses enfants qui lui demandait « Qu'est-ce qu'un musée ? » avec la définition de l'ICOM. Cette question revient à celle posée par le fils de Marc Bloch « Qu'est-ce que l'histoire ? ». Mais la définition de l'ICOM ne convient pas à un enfant. Si quelque chose a changé dans les musées, c'est la centralité de la personne, qu'il s'agisse de la participation,

de l'accessibilité. Le musée ne serait alors plus centré sur les collections mais sur les personnes.

Si nous partons avec des objectifs plus modérés et que la structure nous plait, il faut répondre à ces questions : qu'est-ce qu'un musée, quel est l'objet du musée, quelles sont les fonctions qu'un musée doit respecter, quelles sont ses fins. On peut discuter sur ces quatre parties et arriver à une conclusion raisonnable.